



**PRIX D'EXCELLENCE ACSALF
GEORGES-HENRI-LÉVESQUE
Concours 2019**

Date limite : le 30 mai 2020

Comme à chaque année, l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) souhaite honorer des étudiantes et des étudiants ayant déposé un mémoire de maîtrise dans une institution canadienne d'enseignement supérieur par la remise du prix *Georges-Henri-Lévesque*.

Ce prix a pour vocation de promouvoir la qualité de la recherche, de l'analyse et de la réflexion au deuxième cycle universitaire et de valoriser des contributions éminentes à notre connaissances des sociétés et des phénomènes sociaux et culturels, de même qu'à la compréhension des dimensions politiques, économiques, sociales et culturelles de l'agir humain. Parmi une sélection de finalistes, il couronne annuellement deux mémoires de maîtrise rédigés en français, l'un en sociologie et l'autre en anthropologie sociale et culturelle. Soulignant de manière concrète la réalisation exceptionnelle de nos meilleur(e)s étudiant(e)s, ce prix a, par le passé, servi de tremplin à plusieurs carrières en recherche et en enseignement.

ADMISSIBILITÉ

Le mémoire de maîtrise rédigé en français doit avoir été déposé (dépôt final) dans une institution canadienne d'enseignement supérieur entre le 1 janvier 2019 et le 31 décembre 2019.

Les candidats s'engagent, s'ils sont nommés finalistes, à rédiger pour diffusion un texte d'environ 800 mots présentant la contribution de leur mémoire à leur discipline.

DESCRIPTION DES PRIX REMIS AUX GAGNANTS ET AUX FINALISTES

Les gagnants remportent :

1. un certificat d'excellence ;
2. une adhésion gratuite d'une année à titre de membre de l'ACSALF ;
3. la présentation de la ou du récipiendaire (avec photo) sur le site de l'ACSALF ;
4. la publication du texte intégral du mémoire sur le site de l'ACSALF.

Le titre de « finaliste » comporte :

1. un certificat de finaliste du Prix d'excellence ACSALF *Georges-Henri-Lévesque* ;
2. une adhésion gratuite d'une année à titre de membre de l'ACSALF.

Date limite : le 30 mai 2020

Chaque candidat, candidate ou directeur, directrice doit soumettre par courriel
à : acsalf@ucs.inrs.ca

-
1. le formulaire d'inscription dûment rempli ;
 2. le formulaire d'évaluation rempli par la directrice ou le directeur ;
 3. une copie complète du dossier d'évaluation par le jury du mémoire (rapport(s) ou formulaire(s) d'évaluation) ;
 4. une copie du mémoire

ÉVALUATION

Le jury est composé de cinq à vingt membres représentant les deux disciplines, sociologie et anthropologie. Chaque membre s'engage à déclarer tout conflit d'intérêts dans l'évaluation des dossiers de candidatures et à en faire rapport au CA de l'ACSALF.

L'évaluation des dossiers de candidature s'effectuera en deux étapes. Dans un premier temps, le jury examinera toutes les candidatures et déterminera celles qui seront admises comme finalistes. Dans un second temps, le jury évaluera les mémoires retenus et procédera au choix des deux gagnant(e)s.

Tous les documents fournis sont utilisés par les membres du jury à des fins d'évaluation seulement.